

Pragmatique

Jacques Moeschler

Département de linguistique générale et de linguistique française
Université de Genève

Bien que le terme *pragmatique* soit d'usage ancien et courant (notamment dans les expressions *homme pragmatique*, *attitude pragmatique*, etc.), la pragmatique est une discipline récente. Développée dans un premier temps en philosophie du langage, dans le cadre de la théorie des actes de langage, puis dans la théorie des implicatures, elle est devenue le centre d'intérêt des linguistes, à la suite de l'hypothèse performative des sémanticiens générativistes, pour enfin intéresser les sciences cognitives, notamment grâce à la théorie de la pertinence.

La première définition du terme *pragmatique* est celle de Charles Morris et date de 1938. Elle décrit la pragmatique comme l'une des trois dimensions de la sémiotique. La dimension pragmatique est la relation des signes aux interprètes, et l'étude de cette dimension est la pragmatique. La pragmatique n'est donc qu'une composante du processus sémiotique: la *syntaxe* a pour objet la relation formelle des signes entre eux; la *sémantique* porte sur la relation entre les signes et les objets du monde auxquels ils sont applicables; la *pragmatique* enfin fait intervenir l'effet produit par le signe sur l'interprète, i.e. la relation signe-interprète.

Cette définition n'a pas provoqué de développements significatifs. Les raisons principales sont au nombre de trois. Tout d'abord, on a observé que les informations pragmatiques ne pouvaient pas intervenir en dernière étape, mais devaient interagir avec les informations syntaxiques. Parmi les faits linguistiques allant dans ce sens, on peut mentionner les enchaînements à l'aide de connecteurs pragmatiques comme *parce que* et *puisque* ("Que fais-tu ce soir? Parce que j'ai un beau poulet dans le réfrigérateur", "Je pars, puisque nous nous sommes promis de tout nous dire"), les emplois dits *performatifs* de *si* ("Si tu as soif, il y a de la bière dans le réfrigérateur"), dans lesquels les enchaînements se font sur l'acte de langage et non sur la proposition exprimée par la phrase. On appelle *pragmatique intégrée* cette conception de la pragmatique qui associe à la description linguistique les caractéristiques pragmatiques de l'énonciation, théorie linguistique développée par Oswald Ducrot.

En second lieu, cette définition suppose que les conditions de vérité des phrases déterminent le sens pragmatique de l'énoncé. Or la tradition oxonienne, représentée par John Austin et poursuivie par John Searle, a fait l'hypothèse que les énoncés ne représentaient pas des états de choses, mais que toute énonciation d'une phrase donnait lieu à la réalisation d'un acte illocutionnaire, formé à partir d'un marqueur de force illocutionnaire (la préface performative) et d'un contenu propositionnel. On dira ainsi qu'un énoncé comme "je te promets de rentrer tôt" est un performatif explicite, en ce que son sens (une promesse) est explicité et auto-référentiel; en revanche, un énoncé comme "je rentrerai tôt", entendu comme une promesse, est un performatif implicite (ou acte de langage indirect), puisque son sens (une promesse) n'est pas signalé linguistiquement, mais communiqué indirectement ou non-littéralement. Dans la sémantique générative, l'hypothèse est que les structures profondes des phrases contiennent une préface performative. La théorie des actes de langage contrevient ainsi la thèse selon laquelle la pragmatique serait

la dernière étape du traitement des énoncés: les indications sur la force illocutionnaire sont au contraire des indications conventionnelles, à l'origine des règles sémantiques des actes de langage (règles préliminaires, règle de contenu propositionnel, règle de sincérité, règle essentielle) et de la structure syntaxique des phrases.

La troisième raison pour refuser la définition de Morris réside dans les travaux du philosophe Paul Grice. La thèse de Grice est que, pour comprendre les mécanismes par lesquels les locuteurs communiquent et comprennent leurs intentions communicatives, il est faux de supposer que la communication est basée sur l'application de principes logiques (les règles déductives du calcul des propositions) ou sur le modèle des ingénieurs de la communication (*modèle du code*, cf. l'article **communication**); au contraire, la communication s'explique si l'on adopte l'hypothèse que les locuteurs respectent un *principe de coopération*, selon lequel les locuteurs doivent produire des contributions coopératives relativement au déroulement, au but et à la direction de l'échange. Une contribution est coopérative si elle respecte ou viole ostensiblement les maximes de conversation. Ces maximes sont les suivantes: les deux sous-maximes de quantité (i) "donnez autant d'information qu'il est requis" et (ii) "ne donnez pas plus d'information qu'il n'est requis"; la maxime de qualité ("que votre contribution soit vérifiable"), qui se décline en deux sous-maximes (i) "n'affirmez pas ce que vous croyez être faux" et (ii) "n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuve"; la maxime de relation ("soyez pertinent"); la maxime de manière "soyez clair" déclinée en quatre sous-maximes : (i) "évitez les obscurités", (ii) "évitez d'être ambigu", (iii) "soyez bref" et (iv) "soyez ordonné".

Une information qui n'est pas communiquée littéralement, mais recouvrée via une maxime de conversation est appelée *implicature conversationnelle*. Selon que l'implicature conversationnelle est déclenchée par le seul sens des mots ou par leur sens et leur forme, l'implicature sera *particulière* ou *généralisée*. Enfin une implicature qui est attachée à un mot particulier et qui n'est déclenchée par aucune maxime est dite *conventionnelle*. Les implicatures conventionnelles ne sont ni calculées, ni annulables, alors que les implicatures conversationnelles sont calculées et annulables. Ainsi, les implicatures déclenchées par *même* dans "Même Paul est venu" sont conventionnelles ("d'autres personnes sont venues" et "Paul était la personne la moins susceptible de venir"), l'implicature déclenchée par *et* est conversationnelle et généralisée (dans "Lucky Lucke enfourcha sa monture *et* disparut dans le couchant", *et* est signifié *et ensuite*), et enfin la demande de passer le sel à l'aide de "La soupe manque de sel" est une implicature conversationnelle particulière.

Il est d'usage de qualifier le courant gricéen de *pragmatique radicale*: les faits de sens sont expliqués préférentiellement au niveau pragmatique et la sémantique est réduite aux conditions de vérité. De plus, l'approche gricéenne est *monogliste* (elle ne cherche pas à multiplier le sens des expressions, en respect du *principe du rasoir d'Occam modifié* formulé par Grice) et s'oppose aux théories sémantiques *ambiguistes*.

La théorie des implicatures de Grice a donné lieu, depuis une dizaine d'années, à une théorie pragmatique nouvelle, fondée sur un seul principe, le *principe de pertinence*. Ce principe stipule que le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent, et que l'auditeur est en droit de présumer la pertinence optimale de son énoncé. La pertinence d'un énoncé est une notion comparative, qui se mesure en termes de rendement: plus l'énoncé produit d'effets contextuels

(ajout d'une proposition par implication contextuelle, modification de la force de croyance d'une proposition, éradication d'une proposition), plus l'énoncé est pertinent; plus l'énoncé mobilise d'efforts de traitement (longueur de l'énoncé à traiter, accès en mémoire à long terme, nombre de règles inférentielles mobilisées), moins l'énoncé est pertinent. La prédiction de la théorie de la pertinence est que la première interprétation survenant à l'esprit de l'auditeur qui compense l'effort de traitement est l'interprétation consistante avec le principe de pertinence, et correspond à l'intention communicative du locuteur, si la communication a réussi (cf. pour un développement l'article **pertinence**).

On voit donc que tant dans la tradition de la théorie des actes de langage que dans celle de la théorie des implicatures ou de la pertinence, la pragmatique a reçu un statut très différent de celui accordé par la théorie sémiotique de Morris. Dans tous les cas de figure, l'accent est mis sur la communication non littérale, et sur les principes inférentiels permettant d'accéder à l'intention communicative du locuteur. Seuls les principes explicatifs changent: généralisations sur les règles sémantiques pour les actes de langage indirects, maximes de conversation pour les implicatures conversationnelles, principe de pertinence pour la détermination de l'interprétation complète de l'énoncé. Mais outre l'importance qu'elle accorde à la communication non littérale, la pragmatique s'est attribuée, tout au moins dans la théorie de la pertinence, une tâche explicite: rendre compte des processus de désambiguïsation, de l'attribution des référents, de la détermination des implicatures et de la force illocutionnaire de l'énoncé.

Pour en savoir plus:

Austin, John, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris Minuit, 1984.

Grice, Paul, "Logique et conversation", *Communications* 30, 1979, 57-72.

Searle, John, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

Sperber, Dan et Deirdre Wilson, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.